

● (1750)

Un soir, M. Pearson a décidé, après s'être opposé pendant une vingtaine d'années aux armes nucléaires, ayant même gagné le prix Nobel pour ses activités de paix, de prôner soudain l'armement nucléaire pour les Canadiens et les Forces canadiennes à l'intérieur du Canada. Il s'ensuivit deux jours de débats animés sur la résolution qui a été présentée le 4 février 1963. Ce débat de deux jours fascina les députés qui s'intéressent à la question. Le député de Thunder Bay-Atikokan m'a rappelé certains des orateurs dont les discours ont paru dans le *hansard* de l'époque. M. Pearson, qui selon moi, était sincèrement en faveur de la paix, a essayé d'expliquer pourquoi il allait voter contre le gouvernement Diefenbaker qui s'opposait absolument à l'admission d'armes nucléaires au Canada, entre autres les ogives nucléaires pour le missile Bomarc de l'époque. Tout au long du débat, M. Pearson a louvoyé et esquiva la question et il fut vertement critiqué par le gouvernement qui lui reprochait de ne pas prendre nettement position sur sa motion, plus précisément une motion de subsides. Il est également intéressant de lire les interventions de MM. David Lewis et Tommy Douglas du NPD, qui ont dit que même s'ils étaient voués à la paix, ils voteraient pour le parti qui voulait admettre des armes nucléaires au Canada.

M. Benjamin: Il n'a jamais dit cela!

M. McKinnon: Donc, le seul parti à la Chambre qui s'opposait aux armes nucléaires au Canada était le parti conservateur, et le Nouveau parti démocratique s'est allié aux libéraux pour le chasser du pouvoir, sachant parfaitement que M. Pearson allait équiper les Bomarc d'ogives nucléaires. Le gouvernement a été défait à des élections ultérieures. Les libéraux ont formé le nouveau gouvernement et laissé entrer des ogives nucléaires au Canada, où elles se trouvent toujours.

M. Benjamin: Je fais appel au Règlement.

Le président suppléant (M. Herbert): Le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) invoque le Règlement.

M. Benjamin: Monsieur le Président, je suis sûr que mon bon ami le député de Victoria (M. McKinnon) ne voudrait pas induire la Chambre en erreur ni déformer les faits, consciemment ou non. Je suis sûr qu'il tiendra à préciser qu'il s'agissait d'une motion de blâme envers le gouvernement à laquelle, il en conviendra, un parti d'opposition ne pouvait que donner son accord. Il ne s'agissait pas d'un vote en faveur de la mise en place d'armes nucléaires au Canada, comme l'avait préconisé M. Pearson. Le député serait-il disposé à clarifier le compte rendu?

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre, je vous prie. Ce n'est pas là un rappel au Règlement, mais bien un point de débat.

M. McKinnon: Monsieur le Président, ce n'est évidemment pas un rappel au Règlement. Le député de Regina-Ouest n'a

Le désarmement nucléaire

manifestement pas lu le compte rendu du débat et oublié totalement que le Nouveau parti démocratique, qui est dans l'opposition depuis 19 législatures successives, n'a pas voté de façon à renverser le gouvernement en 1973 et 1974, lorsqu'il en avait l'occasion.

M. Benjamin: Nous l'avons fait!

M. McKinnon: Il dit donc n'importe quoi pour défendre une cause indéfendable.

M. Benjamin: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. C'est tout à fait inexact. Ce n'est pas vrai. C'est en 1974 que nous avons renversé le gouvernement.

M. Young: Nous l'avons encore fait en 1979.

M. Benjamin: Le gouvernement conservateur!

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre, je vous prie. Le député de Regina-Ouest a peut-être une opinion différente, mais cela ne justifie pas un rappel au Règlement.

M. Benjamin: Monsieur le Président, si nous voulons être précis . . .

Le président suppléant (M. Herbert): La parole est au député de Victoria.

M. Benjamin: . . . c'est le NPD qui a renversé le gouvernement libéral en 1974.

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre!

M. Benjamin: J'étais ici, même si le député n'y était pas.

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre. La parole est au député de Victoria.

M. McKinnon: Il y a toujours un petit fond de vérité dans ce que dit le député de Regina-Ouest. Son parti a appuyé les conservateurs après avoir refusé de le faire à l'occasion de 19 votes de censures successifs sous le gouvernement libéral. Après avoir pris la part du gouvernement 19 fois, il s'est finalement rendu à l'évidence et nous a appuyés en 1974 après avoir raté toutes ces autres occasions. J'aime toujours entendre les observations ineptes et les questions mal à propos du député de Regina-Ouest, mais le temps est précieux pour ceux d'entre nous qui avons quelque chose à dire et je voudrais bien continuer. Le dernier paragraphe de la résolution se lit ainsi:

Que le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'encourager les villes, les provinces et les États du monde entier à prendre des mesures semblables.

On suppose qu'il s'agit encore de l'établissement d'une zone dénucléarisée. Toutefois, il n'est pas question, me semble-t-il, dans les remarques du député, des pays du Pacte de Varsovie qui sont pourtant des États du monde. Je me demande s'il avait l'intention de les encourager à prendre des mesures similaires et comment il comptait procéder. M. Jim Stark, le président de *Dismantle*, a témoigné sur la question du référendum devant le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, en 1982, je pense. Je voudrais citer un extrait du compte rendu du comité: